

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00458
Numéro SIREN : 481 328 961
Nom ou dénomination : 2 CV PASSION

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010167

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/010167**
n° de gestion : **2005B00458**
n° SIREN : **481 328 961 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 04/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

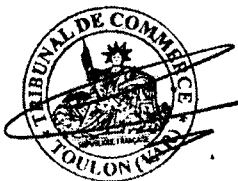
2 CV PASSION - Société à responsabilité limitée
560 boulevard de Léry ZA Les Playes 83140 Six-fours-les-plages -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



622769

622769

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	51 241	24 557	26 684	41 952	15 268	36.39	
	Fonds commercial (1)	34 000		34 000	34 000			
	Autres immobilisations incorporelles	6 263		6 263	6 263			
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	37 253	21 938	15 315	20 805	5 490	26.39	
	Autres immobilisations corporelles	66 033	59 963	6 071	9 549	3 478	36.43	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	40 609		40 609	10 609	30 000	282.77		
Total II	235 400	106 458	128 943	123 179	5 764	4.68		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	851 686		851 686	850 274	1 412	0.17	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	183 385	18 905	164 481	108 850	55 630	51.11	
	Autres créances	42 320		42 320	24 529	17 791	72.53	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	211 199		211 199	65 111	146 088	224.37		
Charges constatées d'avance (3)	25 318		25 318	28 296	2 979	10.53		
Total III	1 313 908	18 905	1 295 004	1 077 060	217 943	20.24		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 549 309	125 363	1 423 946	1 200 239	223 707	18.64		

(1) Dont droit au bail 34 000

(2) Dont a moins d'un an 40 609

(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	523 474		444 844		78 630	17.68
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	224 207		128 630		95 577	74.30
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	967 680		793 474		174 207	21.95	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	12 973		26 554		13 581	51.14
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	77 953		32 194		45 759	142.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			9 050		9 050	100.00
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 228		247 228			
	Dettes fiscales et sociales	92 939		68 648		24 292	35.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	25 172		23 092		2 080	9.01	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	456 266		406 766		49 500	12.17
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 423 946		1 200 239		223 707	18.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

456 266 393 793

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 212 393	351 707	2 564 100	2 306 811		257 289	11.15
Production vendue de biens							
Production vendue de services	173 099	8 001	181 100	189 178		8 078	4.27
Chiffre d'affaires NET	2 385 492	359 708	2 745 200	2 495 989		249 211	9.98
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 175	35 270		13 095	37.13
Autres produits			69	1 032		963	93.35
Total des Produits d'exploitation (I)			2 767 444	2 532 291		235 153	9.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 337 694	1 498 376		160 681	10.72
Variation de stock (marchandises)			1 412	143 402		141 990	99.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			49 025	26 246		22 779	86.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				10 250		10 250	100.00
Autres achats et charges externes *			418 564	437 235		18 671	4.27
Impôts, taxes et versements assimilés			35 869	41 367		5 498	13.29
Salaires et traitements			480 022	391 343		88 679	22.66
Charges sociales			96 737	73 794		22 943	31.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 873	12 951		11 922	92.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 905			18 905	
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 318	1 697		379	22.32
Total des Charges d'exploitation (II)			2 461 594	2 349 857		111 738	4.76
I - Résultat d'exploitation (I-II)			305 849	182 434		123 415	67.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 948		590		1 358	230.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	11 908		3 036		8 872	292.23
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	13 856		3 626		10 230	282.13
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	282		256		26	10.04
Différences négatives de change	5 441		1 483		3 958	266.79
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 723		1 740		3 983	228.99
2. Résultat financier (V-VI)	8 133		1 886		6 247	331.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	313 982		184 321		129 661	70.35
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 073				5 073	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 073				5 073	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 965		6 533		5 432	83.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	11 965		6 533		5 432	83.14
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 892		6 533		359	5.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	82 884		49 158		33 726	68.61
Total des produits (I+III+V+VII)	2 786 373		2 535 917		250 456	9.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 562 166		2 407 287		154 879	6.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	224 207		128 630		95 577	74.30

* Y compris :
 - Redevance de crédit bail mobilier : 2 967
 - Redevance de crédit bail immobilier : 16 875

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 423 946.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 745 199.96 Euros et dégageant un bénéfice de 224 206.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société continue de croître et de développer ses activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 044 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 504		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 168		85
Installations générales agencements aménagements divers	20 342		
Matériel de transport	24 424		552
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 715		
TOTAL	102 650		637
Prêts, autres immobilisations financières	10 609		30 000
TOTAL	10 609		30 000
TOTAL GENERAL	204 764		30 637

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			91 504	91 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			37 253	37 253
Installations générales agencements aménagements divers			20 342	20 342
Matériel de transport			24 976	24 976
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 715	20 715
TOTAL			103 287	103 287
Prêts, autres immobilisations financières			40 609	40 609
TOTAL			40 609	40 609
TOTAL GENERAL			235 400	235 400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 289	15 268		24 557
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 363	5 575		21 938
Installations générales agencements aménagements divers	14 164	2 223		16 387
Matériel de transport	24 424	56		24 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 344	1 751		19 095
TOTAL	72 296	9 605		81 901
TOTAL GENERAL	81 585	24 873		106 458

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 268				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 575				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 223				
Matériel de transport	56				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 751				
TOTAL	9 605				
TOTAL GENERAL	24 873				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		18 905			18 905
TOTAL		18 905			18 905
TOTAL GENERAL		18 905			18 905
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 905			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	40 609	40 609	
Autres créances clients	183 385	183 385	
Personnel et comptes rattachés	16 357	16 357	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 610	6 610	
Débiteurs divers	19 353	19 353	
Charges constatées d'avance	25 318	25 318	
TOTAL	291 633	291 633	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 973	12 973		
Fournisseurs et comptes rattachés	247 228	247 228		
Personnel et comptes rattachés	10 963	10 963		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 462	44 462		
Impôts sur les bénéfices	32 997	32 997		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 517	4 517		
Groupe et associés	77 953	77 953		
Autres dettes	25 172	25 172		
TOTAL	456 266	456 266		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 581			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1 250.0000	160			160

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	5 440	25.00
Droit au bail	34 000	
Site internet	6 263	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	13 798
Total	13 798

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 318
Total	25 318

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Main d'oeuvre	3 013
Venets pièces & accessoires	2 564 100
Ports & frais accessoires facturés	178 087
Total	2 745 200

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 385 394
Union Européenne	357 182
Hors Union Européenne	2 624
Total	2 745 200

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art 531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 964	45 964
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				33 189	33 189
- dotations de l'exercice				12 765	12 765
Total				45 954	45 954
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				44 835	44 835
- exercice				12 659	12 659
Total				57 494	57 494
Montant en charge sur l'exercice				12 659	12 659

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 02/05/2018
SULTANA STEPHANE, GERANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	16 000	16 000	200 000	200 000	200 000
Nbre des actions ordinaires existantes	160	160	160	160	160
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 404 199	1 603 108	1 972 451	2 495 989	2 745 200
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	74 049	116 606	122 728	190 739	350 868
Impôts sur les bénéfices	9 733	21 378	29 067	49 158	82 884
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	51 437	86 341	87 371	128 630	224 207
Résultat distribué				50 000	50 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	401.98	595.17	585.38	884.88	1 674.90
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	321.48	539.63	546.07	803.94	1 401.29
Dividende distribué à chaque action				312.50	312.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	5	5	7	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	234 878	315 974	401 358	391 343	480 022
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	63 267	74 964	78 157	73 794	96 737


2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COMPTES ANNUELS

CERTIFIES CONFORMES PAR LA GERANCE



SARL 2 CV PASSION
560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : VENTES PIECES DETACHEES AUTOMOBILES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BANDOL
Le 02/05/2018

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

SARL 2 CV PASSION

560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 13

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2 CV PASSION
560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 423 946 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 745 200 Euros
- Résultat net comptable,	224 207 Euros

Fait à BANDOL
Le 02/05/2018

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

SARL 2 CV PASSION

560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

COMPTES ANNUELS

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-sept juin,

A neuf heures,

Les associés de « 2 CV PASSION », société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros, divisé en 160 parts sociales de 1250 euros, entièrement libéré, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, à SIX FOURS LES PLAGES (83 140), 560 Boulevard de Lery – ZA Les Playes.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES:

Monsieur Stéphane SULTANA possédant	120 parts
Monsieur Jean-Paul SULTANA possédant.....	40 parts
TOTAL :	160 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

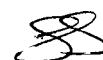
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane SULTANA, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la gérance,



- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

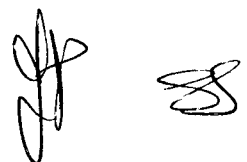
En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 224 207 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :



Origine :

Résultat de l'exercice :	224 207 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	750 681 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	150 000 Euros
Autres Réserves :	600 681 Euros
Total :	750 681 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 937.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 10 562 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (9 201), à de la TVTS (1 316) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Stéphane SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 d'un montant de 144 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes s'élevant à 64 164 Euros ont été également prises en charge par la société.

Par ailleurs, au titre d'un contrat entrant dans le cadre de la Loi Madelin, souscrit au profit de son gérant, Monsieur Stéphane SULTANA, auprès de la Compagnie ALLIANZ, la Société s'est acquittée de la somme de 4 858 Euros.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Jean Paul SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 d'un montant de 36 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes s'élevant à 19 318 Euros ont été également prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

En outre, l'assemblée générale décide que pour l'exercice en cours la rémunération brute hors charge déductible allouée à la gérance pour l'exercice en cours demeure inchangée.

L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera à avoir droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

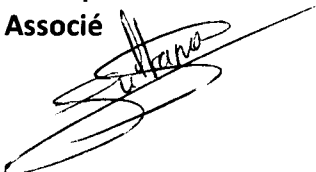
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés présents ou représentés.

Monsieur Stéphane SULTANA
Gérant Associé



Monsieur Jean-Paul SULTANA
Associé



2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :**

L'activité de la Société a connu un net accroissement au cours de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent.

En effet, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 745 200 Euros, celui-ci a augmenté de 9.98% par rapport à l'exercice précédent.

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir :**

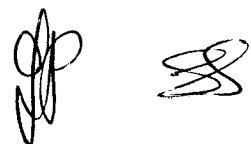
Nous maintenons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité. Nous sommes en pleine construction de nouveaux locaux sur la commune de Signes afin d'améliorer notre capacité de stockage et d'accroître notre réactivité sur le marché.

- **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

Il n'y a aucun évènement à signaler. La construction du futur siège avance convenablement.

- **Activités de recherche et développement :**

La Société ne réalise pas d'activités de recherche et développement.



RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 745 200 Euros pour un montant de 2 495 989 Euros sur l'exercice précédent soit une augmentation de 9.98%.
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 461 594 Euros pour 2 349 857 Euros lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 4.76%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 418 564 Euros (dont rémunération et charges sociales du gérant majoritaire) contre 391 343 Euros en N-1.

Le montant des charges sociales s'élève à 96 737 Euros contre 73 794 Euros en N-1.

La société compte 6 salariés en moyenne au cours de l'exercice clos.

L'actif net du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 1 423 946 Euros contre 1 200 239 Euros en N-1.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 305 849 Euros contre 182 434 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 67.65%.

Le résultat financier est de 8 133 Euros contre 1 886 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de - 6 892 Euros contre - 6 533 Euros lors de l'exercice précédent.

Du fait d'un impôt sur les sociétés de 96 928 Euros, d'un CICE de 14 044 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 224 207 Euros contre 128 630 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 74.30%.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 224 207 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

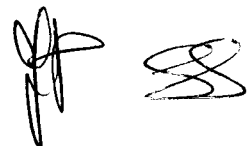
Origine :

Résultat de l'exercice :	224 207 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	750 681 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	150 000 Euros
Autres Réserves :	600 681 Euros
Total :	750 681 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende



Le dividende unitaire est de 937.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 10 562 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (9 201), à de la TVTS (1 316) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

- Approbation de la rémunération de la gérance :

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération perçue par la gérance au cours de l'exercice clos et il vous appartiendra également de fixer, à titre prévisionnel, la rémunération de la gérance pour l'exercice en cours.

- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce :

Nous allons vous demander d'approuver les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce qui ont fait l'objet du rapport spécial de la gérance qui vous a été soumis.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

La Gérance

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Monsieur Stéphane SULTANA : gérant associé :

Conventions poursuivies :

Au 31 décembre 2017, Monsieur Stéphane SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 67 207 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Stéphane SULTANA, une rémunération de gérance de 144 000 Euros et une cotisation Madelin Prévoyance Allianz de 4 858 Euros.

Monsieur Jean-Paul SULTANA : gérant associé :


Convention poursuivie :

Au 31 décembre 2017, Monsieur Jean Paul SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 10 747 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Jean Paul SULTANA, une rémunération de gérance de 36 000 Euros.

Nous souhaitons que ces conventions emportent votre approbation.

La Gérance



2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 224 207 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice :	224 207 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	750 681 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	150 000 Euros
Autres Réserves :	600 681 Euros
Total :	750 681 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 937.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

Distributions antérieures de dividendes



Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 10 562 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (9 201), à de la TVTS (1 316) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

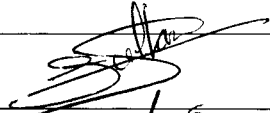

**Certifié conforme,
La Gérance**



2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2018

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ASSOCIES	PARTS	VOIX	EMARGEMENT
Stéphane SULTANA	120	120	
Jean-Paul SULTANA	40	40	
TOTAL : 2 ASSOCIES	160	160	

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant la totalité des parts sociales ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

La Gérance

